

Produit SG-95 A
 Date de Révision 22/02/2019
 Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit SG-95 A
Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Aucune information disponible.
Utilisations Déconseillées Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc
 Brooms Road
 Stone Business Park
 Stone, Staffordshire
 ST15 0SH
 Royaume-Uni
 +44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).
Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)
 Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
 Santé Humaine Skin Irrit.2 - H315
 Environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient Pas applicable.

Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'Avertissement Avertissement

Mentions de Danger H315 Provoque une irritation cutanée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence **Prévention**
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Réponse
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

2.3 Autres Dangers

N'est pas applicable.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substance**

Pas applicable.

3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
Glycérol, propoxylé	CAS-No.: 25791-96-2 EC No.: 500-044-5		60-100%
Polyéthylène-Polypropylène Glycol	CAS-No.: 9082-00-2 EC No.:		10-30%
4,4'-isopropylidènediphénol propoxylé	CAS-No.: 37353-75-6 EC No.: 500-097-4	Skin Irrit.2 - H315, Aquatic Chronic 2 - H411	1-10%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des Premiers Secours****Informations Générales**

Fournir les premiers soins, du repos, de la chaleur et de l'air frais. En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourrent durant le sauvetage.

Inhalation

Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si le sujet ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale.

Ingestion

Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Faire vomir seulement sous la direction du personnel médical et que la personne soit consciente.. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de vomissement spontané, gardez la tête basse et / ou gardez les voies respiratoires dégagées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou le récipient contenant le produit.

Contact Cutané

Retirer la victime de la source de contamination. Retirer les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau savonneuse. Consulter immédiatement un médecin si les symptômes persistent après le nettoyage.

Contact Oculaire

Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Obtenir une assistance médicale.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés**Informations Générales**

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation

Pas de symptômes spécifiques rapportés.

Ingestion

Aucun symptôme spécifique n'a été noté.

Contact Cutané

Entraîne des irritations de la peau.

Contact Oculaire

Peut causer une irritation oculaire temporaire.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires**Notes pour le Médecin**

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'Extinction	Utiliser le moyen d'extinction adapté aux matériaux alentours. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse chimique ou eau pulvérisée.
Moyens d'Extinction Inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur.

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Produits de Combustion Dangereux	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO, CO2) peuvent se former.
Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion	Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.
Dangers Spécifiques	Des vapeurs dangereuses peuvent se former en cas de chauffage. Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie	En cas de début d'incendie, utiliser une poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone ou du sable. En cas d'incendie massif, utilisez un extincteur à mousse. Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Éviter de respirer les vapeurs d'incendie. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible.
Équipement de Protection pour les Pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

Précautions Individuelles	Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Dans les espaces insuffisamment ventilés, utiliser une protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éliminer toutes les sources d'ignition. Se laver les mains après utilisation.
Pour Les Secouristes	Bien lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Si nécessaire évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer. Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

Précautions pour la Protection de l'Environnement	Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Empêcher TOUTE contamination environnementale.
--	--

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage	Arrêter toute source de déversement tout en respectant les précautions. Nettoyer immédiatement tout déversement. Interdire l'accès au personnel non autorisé. Porter des vêtements de protection, des lunettes et des respirateurs si la ventilation n'est pas appropriée. Ventiler et évacuer la zone. Neutraliser en dispersant un agent neutralisant et absorber avec du sable. Après s'être débarrassé des produits déversés, bien laver la zone à l'eau. En cas de déversement à grande échelle, bâtir des remblais et absorber avec du sable. Ramasser avec des outils anti-étincelles. Placer les produits déversés dans des récipients adaptés bien identifiés et pouvant être scellés hermétiquement. Rapidement jeter les déchets dans une zone sécurisée.
---	--

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques	Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Manipulation**

Manipulation	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Fournir une bonne ventilation. Porter des équipements de protection personnelle appropriés.
---------------------	---

7.2 Stockage

Précautions de Stockage	À conserver sous clé et hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, de la lumière directe du soleil et des flammes nues. Garder à l'écart des aliments, des objets alimentaires, des fertilisants et autres matériaux sensibles. Conserver dans le récipient d'origine, hermétiquement fermé, dans un lieu sec, frais et bien aéré. Éviter le contact avec les matériaux incompatibles.
Classe de Stockage	Stockage de produits chimiques.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.
Description de L'utilisation	Utiliser uniquement selon les indications. Remettre et serrer le bouchon après utilisation.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Valeurs Limites d'Exposition**

Commentaires sur les Ingrédients	Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.
---	--

8.2 Contrôles d'Exposition**Équipement de Protection****Contrôles Techniques Appropriés
Protection Respiratoire**

Mettre en place une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée. Si l'évaluation des risques a montré que le port d'un respirateur à purification d'air est approprié, porter un masque respiratoire intégral, conformément à EN143. Un filtre à vapeur/gaz devrait être utilisé, ainsi que des cartouches respiratoires convenables (type A) en tant que sauvegarde pour les contrôles d'ingénierie. Si l'appareil respiratoire est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage.

Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE). Changer les filtres régulièrement. Utiliser une protection respiratoire telle que spécifiée par un hygiéniste industriel ou tout autre professionnel qualifié.

Protection des Mains

La sélection du matériau des gants dépend de la durée de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation, ainsi que la concentration spécifique au lieu de travail. Lorsque le contact manuel avec le produit peut se produire, l'utilisation de gants approuvés selon les normes approuvées (par exemple, Europe : EN374) est recommandée. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Changer les gants régulièrement.

Protection des Yeux Visage

Matériau suggéré : PVC. Consulter le fabricant pour un avis spécifique.

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).

Autre Protection

Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. EPI suggéré: Combinaisons intégrales résistantes au feu / aux produits chimiques avec des

Mesures d'Hygiène	chaussures de sécurité conductrices de l'électricité ou des sangles de mise à la terre. La précaution est nécessaire pour éviter tout contact avec des appareils électriques non protégés lors de l'utilisation de chaussures de sécurité conductrices ou de sangles de mise à la terre. Les vêtements de protection devraient être sélectionnés en fonction de la tâche à accomplir et des risques associés et devraient être approuvés par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
Conditions de Traitement	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Respecter les normes d'hygiène courantes. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver rapidement si la peau est contaminée. S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches d'urgence sont situés à proximité de l'espace de travail.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations Générales

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Odeur faible.
Seuil Olfactif - Inférieur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif - Supérieur	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Concentrée	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Diluée	Aucune information disponible.
Point de Fusion/Point de Congélation	Aucune information disponible.
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition	Aucune information disponible.
Point d'Éclair	196 - 197 ° C.
Taux d'Évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)	Aucune information disponible.
Pression de Vapeur	Aucune information disponible.
Densité de Vapeur (air=1)	Aucune information disponible.
Densité Relative	1,07 g / cm3 à 25 °C.
Masse Volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. Soluble dans les solvants organiques.
Température de Décomposition	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible.
Viscosité	Aucune information disponible.
Propriétés Explosives	Aucune information disponible.
Propriétés Comburantes	Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire	Aucune information disponible.
Composé Organique Volatile	Aucune information disponible.
Autres Informations	Aucune note.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité	Aucun risque de réactivité spécifique associé à ce produit
------------	--

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité	Stable à température ambiante.
-----------	--------------------------------

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses	Aucune auto-réactivité.
Polymérisation Dangereuse	Inconnu.
Polymérisation Description	Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter	Éviter la chaleur, les flammes, les décharges statiques et les étincelles.
---------------------	--

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles	Éviter le contact avec les oxydants.
------------------------	--------------------------------------

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de Décomposition Dangereux	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO, CO2) peuvent se former.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques

Informations sur les Effets Toxicologiques	Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.
Toxicité Aiguë (Oral LD50)	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë (Dermique LD50)	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)	Aucune information disponible.
Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire	Peut provoquer des irritations oculaires temporaires.
Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Sensibilisation Respiratoire	Aucune information disponible.
Sensibilisation Cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique :	
STOT - Exposition unique	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée :	
STOT - Exposition répétée	Aucune information disponible.

Inhalation	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Ingestion	Aucun symptôme spécifique n'a été noté.
Contact Cutané	Entraîne des irritations de la peau.
Contact Oculaire	Peut causer une irritation oculaire temporaire.
Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit. Le fait de polymériser le produit en grande quantité ou dans des conditions inadéquates constitue un risque d'incendie. Éliminer sans polymériser et sans mélanger à d'autres matériaux.
Voies de Pénétration	Aucune information disponible.
Organes Cibles	Aucun organe cible n'a été spécifié.
Danger par Aspiration	Aucune information disponible.
Reproductive Toxicity	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Écotoxicité	Le produit contient une substance qui est nocive pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
Eco Toxicologiques Informations	Le produit contient une substance nocive pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Dégradabilité	Aucune information disponible.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité	Soluble dans l'eau.
-----------------	---------------------

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit. Le fait de polymériser le produit en grande quantité ou dans des
----------------------------	--

conditions inadéquates constitue un risque d'incendie. Eliminer sans polymériser et sans mélanger à d'autres matériaux.

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination	Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales. Concernant l'élimination des déchets, utiliser un agent d'élimination des déchets industriels agréé. Pour le traitement biologique des eaux, ne déversez pas dans le sol ou les égouts sans traitement.
-------------------------------	---

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU (ADR)	Pas applicable.
Numéro ONU (IMDG)	Pas applicable.
Numéro ONU (IATA)	Pas applicable.

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition	Pas applicable.
IMDG Nom d'Expédition	Pas applicable.
IATA Nom d'Expédition	Pas applicable.

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe	Pas applicable.
IMDG Classe	Pas applicable.
IATA Classe	Pas applicable.
Étiquettes de Transport	Pas applicable.

14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IMDG Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IATA Groupe d'Emballage	Pas applicable.

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Non
IMDG	Non
IATA	Non

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	Pas applicable.
Code d'Action Urgente	Pas applicable.
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	Pas applicable.
Code de Restriction du Tunnel	Pas applicable.

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

Pas applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement

Législation Européenne	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
Code de Pratique Approuvé	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en

France, ED 984, INRS, Paris, 2012.

Évaluation de la Sécurité Chimique Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales	La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
Commentaires de Révision	[1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième numéro.
Date de Révision	22/02/2019
Révision	2
Fiche de Données de Sécurité Statut	Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

H315	Provoque une irritation cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.